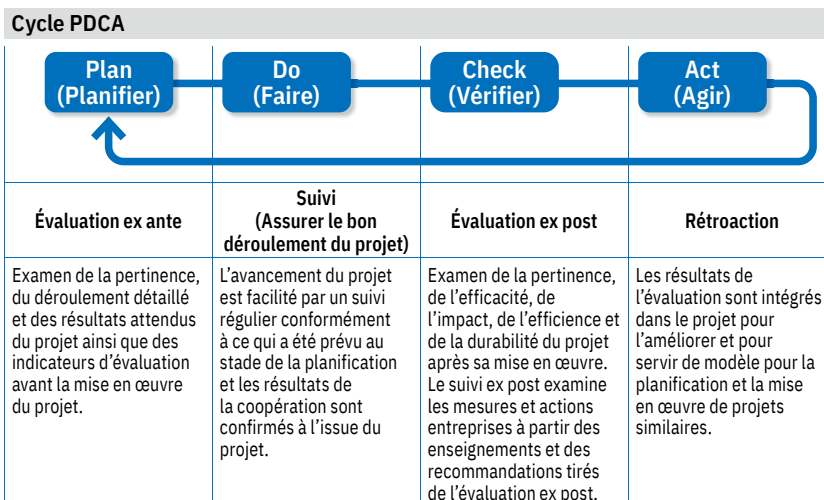


# Évaluation des projets

## Objectifs et politique de l'évaluation des projets

Pour améliorer encore ses projets et garantir sa responsabilité vis-à-vis des parties prenantes tout en poursuivant l'objectif d'accroître les résultats de l'aide en matière de développement, la JICA se sert d'un cadre commun d'évaluation et de suivi qui couvre l'élaboration du projet, la mise en œuvre, le suivi et la rétroaction.

De plus, la JICA procède à l'évaluation systématique de ses projets de coopération technique, de coopération pour le financement et les investissements, et de dons avec le cycle PDCA (plan-do-check-act, en français « planifier, faire, vérifier, agir »), conformément aux critères d'évaluation de l'aide au développement\* définis par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en tant que critères internationaux d'évaluation de l'APD [→ voir le tableau ci-dessous], tout en utilisant son propre système de notation.



Au cours de l'exercice 2019, la JICA a mené un large éventail d'activités d'évaluation. Par exemple, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'APD du Japon en Chine, la JICA a procédé à un examen approfondi de sa coopération dans deux domaines – la protection de l'environnement et la lutte contre les maladies infectieuses – pour en analyser les contributions. Les résultats de cet examen ont été partagés avec la Chine. Par ailleurs, afin de tirer les enseignements de son aide aux pays affectés par un conflit et d'adopter de nouvelles perspectives, la JICA a procédé à une analyse critique des évaluations ex post de ses projets d'aide aux déplacés internes en Ouganda.

## Évaluation et analyse globales et intersectorielles

Parallèlement à l'évaluation de projets individuels, la JICA conduit des évaluations thématiques à travers lesquelles plusieurs projets sont sélectionnés en vue d'une évaluation et d'une analyse globales et intersectorielles ; les questions de développement et les méthodes spécifiques d'aide sont également soumises à une évaluation. Les évaluations et analyses menées selon une perspective différente des évaluations de projets fournissent des recommandations et des enseignements communs au secteur sélectionné.

### Principes pour l'évaluation selon les critères du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement

<b>Pertinence</b>	Degré d'adéquation d'une activité d'aide avec les besoins du groupe cible et les priorités et politiques du bénéficiaire et du donneur. Les activités et les produits du programme sont-ils conformes à sa finalité générale et aux objectifs qui lui ont été assignés ? Les activités et les produits du programme sont-ils bien adaptés à l'impact et aux effets recherchés ?
<b>Efficacité</b>	Degré de réalisation des objectifs d'une activité d'aide.
<b>Impact</b>	Changements positifs et négatifs qu'une activité de développement a suscités, directement ou indirectement, volontairement ou involontairement.
<b>Efficience</b>	Mesure du rapport entre les produits – qualitatifs et quantitatifs – et les ressources mises en œuvre pour les obtenir. Notion économique, l'efficience signifie que l'aide fait appel à des ressources aussi peu coûteuses que possible pour assurer l'obtention des résultats souhaités.
<b>Viabilité</b>	Probabilité que les résultats positifs d'une activité perdureront après que le financement assuré par les donateurs aura cessé.

\*En décembre 2019, le critère de « cohérence » a été ajouté dans les critères d'évaluation du CAD, ce qui porte le nombre total de critères à six. À la lumière de ce changement, la JICA travaille actuellement sur d'éventuelles révisions de sa méthode d'évaluation.

## Garantir l'objectivité et la transparence

La JICA procède à des évaluations externes dans le cadre des évaluations ex post pour avoir une vision objective des résultats de l'exécution des projets. Une tierce partie évalue de manière impartiale les projets d'une certaine envergure, et les résultats sont publiés sur le site internet de la JICA afin de garantir la transparence de ces évaluations. De plus, afin d'améliorer la qualité des évaluations, des conseils sur la méthode, la structure et l'ensemble du système d'évaluation sont fournis périodiquement par le Comité consultatif sur les évaluations, constitué d'experts extérieurs à la JICA.

## Renforcement de l'utilisation des résultats de l'évaluation

L'évaluation de projets de la JICA est également conçue pour intégrer les résultats ainsi obtenus dans le processus de planification et de mise en œuvre de projets similaires afin d'en améliorer la qualité. Cette rétroaction permet aussi de renforcer les stratégies de coopération de la JICA. Simultanément, la JICA redouble d'efforts pour refléter les résultats de l'évaluation dans ses politiques de développement et dans les projets respectifs des pays partenaires en rendant compte des résultats de l'évaluation.

Voir le rapport annuel d'évaluation pour les détails des évaluations des projets (en anglais) [→ Site internet de la JICA : [https://www.jica.go.jp/english/our\\_work/evaluation/reports/2019/index.html](https://www.jica.go.jp/english/our_work/evaluation/reports/2019/index.html)]  
Utiliser la fonction de recherche pour voir les évaluations de projets individuels [→ Site internet de la JICA : <https://www2.jica.go.jp/en/evaluation/index.php>]